

Contrôle et établissement du budget

Nous avons effectué des améliorations considérables dans ce domaine. Tous les niveaux de l'administration et des opérations participent à la budgétisation et à la surveillance des résultats obtenus au moyen de rapports présentés en fonction du coût des centres de responsabilité. La Commission a renversé la situation de perte des trois dernières années et prévoit d'atteindre le seuil de rentabilité en 1977/1978 et en 1978/1979. Ce revirement est le résultat d'une restriction des dépenses en capital au minimum nécessaire pour maintenir un service acceptable pour nos clients et d'une augmentation de l'efficacité opérationnelle, ainsi que de l'introduction d'un contrôle budgétaire plus rigoureux.

Les points susmentionnés reflètent l'importance de l'étude pour nous et l'accent que nous mettons à améliorer la gestion financière de la société.

La Commission appuie le Vérificateur général dans ses observations et ses recommandations. Des restrictions budgétaires dans certains cas ont réduit les investissements en main-d'oeuvre et en équipement qui auraient permis de mettre en oeuvre des méthodes et des systèmes plus élaborés.

Avec des ressources financières adéquates à l'avenir, la Commission prévoit de moderniser les systèmes de comptes rendus administratifs et financiers. Entre-temps, nous devons fonctionner de façon aussi efficace que possible avec les ressources disponibles.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus cordiaux,

Le Président,

J. Smith